



BAREME D'HONORAIRES TRANSACTION A COMPTER DU 23/02/2024

(Tarifs maximums appliqués)

PRIX DE VENTE NET VENDEUR				HONORAIRES AGENCE TTC (TVA 20 %)
	<	→	50 000 €	FORFAIT DE 5 000 € TTC
De	50 001 €	→	150 000 €	FORFAIT DE 6 000 € TTC
De	150 001 €	→	200 000 €	FORFAIT DE 8 000 € TTC
De	200 001 €	→	250 000 €	FORFAIT DE 10 000 € TTC
De	250 001 €	→	300 000 €	FORFAIT DE 12 000 € TTC
	>	→	300 001 €	4 % TTC du prix net vendeur
IMMEUBLE				Sur demande, selon le nombre de lots
PROGRAMME NEUF				Sur demande, selon le nombre de lots
GARAGE, PARKING ET AUTRES DEPENDANCES				FORFAIT DE 2 500 € TTC
CHALET D'ALPAGE				Sur demande

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat de vente.

BAREME D'HONORAIRES TRANSACTION LOCATIVE A COMPTER DU 23/02/2024

(Tarifs maximums appliqués)

Honoraires à la charge du propriétaire-bailleur **ET** du locataire :

11€ TTC / m² (comprenant 8€ TTC /m² pour les prestations de visites, de constitution du dossier du preneur et de rédaction de bail et 3€ TTC/m² pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée.)

AVIS DE VALEUR

Dans le cadre d'une mise en vente

Dans le cadre d'un dossier de succession

Remboursé en cas de mise en vente dans un délai de 6 mois.

OFFERT

150,00€ TTC